

# REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT DU CLUB ET DU TROPHEE DU GOLF LILLE-METROPOLE



# **22 et 23 SEPTEMBRE 2018**

Le règlement des compétitions du Club de Lille Métropole est applicable. Les points ci-après mentionnés concernent exclusivement les championnats du club 2018.



### **INSCRIPTION DES JOUEURS**

## <u>Le Championnat du Club – VERBAERE Automobiles</u>

Le(a) joueur(se) prétendant au titre de champion(ne) du club doit répondre aux critères suivants :

- Etre membre de l'Association Sportive du Golf de Lille Métropole
   et abonné et licencié au Golf de Lille Métropole,
- Etre à jour de ses cotisations et droits de jeu envers l'AS du Golf de Lille Métropole,
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.

#### <u>Le TROPHEE – VERBAERE Automobiles</u>

Il sera possible aux **joueurs extérieurs** au Club de jouer le **TROPHEE VERBAERE Automobiles.** 18 trous sur 2 tours, mais ils ne pourront en aucun cas être désignés comme champions du Club. Ils participeront néanmoins à la remise des prix.

# **COMITE DE L'EPREUVE**

Le Comité de l'Epreuve est constitué de cinq personnes :

- Monsieur Jean-Louis PICK, Président de l'ASGLM,
- Madame Catherine CHAVEROCHE, arbitre,
- Un membre de la Commission Sportive,
- Monsieur Adrien DEBREYNE, du Golf de Lille Métropole,
- Le starter du jour.

# **DEROULEMENT DES EPREUVES**

Les épreuves se dérouleront. :

<u>Sur le Grand Parcours du Golf de Lille Métropole</u>, sur deux tours consécutifs de 18 trous le Samedi 22 et le Dimanche 23 Septembre 2018 pour:

- <u>Le Championnat du Club GROUPE VERBAERE Automobiles</u>
- en stroke play brut
- pour les premières séries Hommes et Dames, et les 2° séries qui le désirent.
- Ou
- <u>Le TROPHEE- GROUPE VERBAERE Automobiles</u>
- des 1°et 2°séries, en stableford brut et net des 3° et 4° séries, en stableford net.



#### **ORDRE DES DEPARTS:**

#### Parcours 18 trous:

Pour le premier tour, l'ordre des départs se fera par série et par index croissant, dans l'ordre suivant :

# **LE CHAMPIONNAT DU CLUB – GROUPE VERBAERE Automobiles**

-première et deuxième série hommes : index 0 à 18,4 - repères blancs.

-première et deuxième série dames : index 0 à 18,4 -repères jaunes.

### Le TROPHEE GROUPE VERBAERE Automobiles

- 1° série hommes : index inférieur à 11,5 : repères blancs
- 1° série dames : index inférieur à 11,5 : repères jaunes
- 2° série hommes : index inférieur à 18,5 : repères jaunes
- 2° série dames : index inférieur à 18,5 : repères bleus
- 3° série hommes: index inférieur à 26,5 : repères rouges
- 4° série hommes et dames : index compris entre 26,5 et 35,9: repères rouges

Pour le deuxième tour, les départs se feront par série, dans l'ordre inverse des résultats du premier tour. Les séries partiront dans le même ordre que pour le premier tour.

## **CLASSEMENT**

# POUR LE CHAMPIONNAT DU CLUB -GROUPE VERBAERE AUTOMOBILES

Le classement des épreuves se fera **exclusivement en brut** cumulé sur les 2 tours.

1 Champion et 1 Championne du Club seront désignés.

Pourront être récompensés les 2° et 3° brut.

# **POUR LE TROPHEE – VERBAERE Automobiles**

Seront récompensés par série et par sexe

Série 1 : le 1<sup>er</sup> brut et 2<sup>ème</sup> brut et 1<sup>er</sup> net

Série 2 : le 1er brut et 1er et 2ème net

Série 3 et 4 : les 3 premiers net

(1 série= 12 joueurs minimum, sinon cumul de séries)



## **DEPARTAGES**

# POUR LE CHAMPIONNAT DU CLUB- GROUPE VERBAERE AUTOMOBILES

En cas d'égalité à l'issue des deux tours pour les joueurs prétendant au titre de **Champion Officiel du Club**, les joueurs concernés seront départagés en « play off mort subite », à partir du trou n°1 et dans l'ordre des trous du parcours.

# **POUR LE TROPHEE – VERBAERE Automobiles**

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, le départage se fera sur les 9,6,3 trous du dernier tour.

# REMISES DES PRIX

Les remises des prix auront lieu le dimanche 23 septembre à 18 heures.

